

LE P'TIT PIRIN

De Vouillé-les-Marais

MAI 2008 N° 68



Le Mot du Maire

La Commune est membre de la Communauté de Communes des Isles du Marais Poitevin.

Cette dernière est composée de 27 délégués :

- 4 par communes de plus de 1000 habitants : Chaillé les Marais, Champagné les Marais, L'Île d'Elle

- 3 pour toutes les autres communes : Le Gué de Velluire, Moreilles, Ste Radegonde des Noyers, La Taillé et Vouillé Les Marais.

Les élections ont évidemment modifié la composition du Conseil Communautaire et 18 nouvelles personnes ont pris place autour de la table lors de la 1ère réunion.

Un nouveau Président a été élu : M RINGEARD Daniel et 7 nouveaux vice-présidents:

1er vice président : M GRELAUD Guy

2ème vice-président : M MOTHAIIS Jacky

3ème vice-président : M FROMENT René

4ème vice président : M BERTHELOT Philippe

5ème vice –président : Me ARDOUIN Pascale

6ème vice-président : M MARQUIS Joseph

7ème vice-président : M CLEMENT Claude

Je rappelle que les délégués de Vouillé les marais sont Frédéric BOUR, Jacky MOUHE et moi-même.

La communauté de Communes est appelée à prendre de plus en plus de place dans l'organisation pour l'aménagement du territoire.

Malheureusement, la notre composée de Communes pauvres ne peut pas être riche; avec un excédent global de 50 000 Euros sur un budget de plus de 2 700 000 euros, la marge de manœuvre est extrêmement réduite.

C'est pourquoi, il faut réfléchir sérieusement à son avenir.

Jacky MOTHAIIS

INFOS UTILES

Mairie

Tous les matins

9 h - 12 h 30

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le mercredi et 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Fax 02 51 52 51 27

Site internet :

www.vouille-les-marais.com

Adresse Mail :

mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

Bibliothèque :

Lundi : 17h30 à 19h

Mercredi : 11 h à 12 h

Vendredi : 16 h 30 à 18 h

Tél. 02 51 51 53 78

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

A.D.M.R.

(aides ménagères et travailleurs familiales)

Tél. 02 51 56 79 77

ASSISTANTE SOCIALE

Mme SOULARD

Permanence Mairie
de Chaillé les Marais

**PROCHAINE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 5 MAI
20H30**

REUNION DU CONSEIL DU 14 MARS 2008

SYDEV: LOTISSEMENT DES GROSSES TERRES

La commune a demandé une extension du réseau électrique. Le financement de ces travaux s'élève à 39392€. LE SYDEV a fait une proposition pour l'effacement de 270m de la ligne Moyenne Tension qui passe au dessus pour un coût de 7046 €. Le Conseil Municipal donne l'autorisation au maire de signer la convention avec le SYDEV.

TRAVAUX DU CANAL DE LA BAISSÉ

L'association ALIGATORE a effectué les travaux d'égoutage et de nettoyage du canal. Le conseil a autorisé Monsieur le maire à régler la facture de 1520 €.

COMITE DE PILOTAGE D'ARTISANAT D'ART

Les nouveaux membres du comité de pilotage sont Cécile GOURSAUD, Mireille LABOUREUX, Daniel ANGIBAUD Frédéric BOUR, il est ouvert à toutes personnes désireuses de s'intéresser à ce dossier et aux artisans d'art de la commune.

FEUX D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

Le Conseil Municipal a commandé à PYRAGRIC le feu « Mer du Sud » pour un total de 1821 € TTC.

DIVERS:

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire:

- a augmenter le temps de travail de Mlle SUEUR de 4 H par semaine. Son nouvel horaire sera de 27 H jusqu'au 30 juin. (surcroît de travail),
 - a signer la convention relative à des travaux de desserte en eau potable pour le lotissement des Grosses Terres, avec Vendée Eau. La participation communale s'élève à 10053,70 €,
 - a signer la convention avec le SYDEV et la demande de permis de construire pour l'implantation d'un transformateur EDF sur la parcelle cadastrée section ZC 255 pour l'alimentation du secteurs des Grosses terres Sud,
 - a signer la convention des travaux d'extension de réseaux d'eau potable route des Vignes et a régler sa participation d'un montant de 1167,08 €,
 - a prendre en charge, suite à l'augmentation au 1er février du prix des repas de la cantine scolaire, le montant de 291,75 € pour les mois de février-mars,
- Le conseil Municipal accepte le devis de la société POLLET d'un montant de 2626,42 € HT pour l'achat d'une auto-laveuse pour la salle des fêtes.

Nous vous rappelons que les commissions sont ouvertes à tous les habitants de la Commune, pour y participer venez vous inscrire à la mairie.

Une réunion publique aura lieu le vendredi 30 mai à 20h30 salle des fêtes. Tous les habitants y sont conviés : il sera question des projets communaux, du budget, nous serons à votre écoute pour vos suggestions.

RECTIFICATIF: les adjoints ont été élu à la majorité et pas à l'unanimité

COMMEMORATION DU 8 MAI

Toute la population est invitée à la cérémonie du 8 mai qui se déroulera de la façon suivante:

10h45 rassemblement place de la mairie
11h cérémonie au Monument aux Morts

- ⇒ Allocution du maire
 - ⇒ La Marseillaise
 - ⇒ Chant des enfants de l'école
- Les sonneries sont jouées par La Lyre Chaillezaise

12h vin d'honneur offert par la Municipalité
13h Banquet à la Salle de Sainte Radegonde.

Réservation avant le 30 avril chez madame Chautemps au 02 51 52 56 92

Le Parc Interrégional du Marais Poitevin
Organise
La fête des Communaux Vouillé- La Taillée
Avec marche du Communal.
Le 18 mai

Départ de la Taillée à 10h pour la marche au communal de la Taillée

Arrêt au communal de Vouillé les Marais avec exposition des enfants de l'école de Vouillé les marais

L'après midi au communal de La Taillée, des animations auront lieu

Le Comité des Fêtes vous informe *que la soirée du samedi 10 mai « concert pour le Nicaragua » est annulée.*

Un voyage itinérant en Roulottes à travers le Marais Poitevin a lieu depuis quelques semaines pour sensibiliser les citoyens sur l'environnement, l'évolution des paysages du marais poitevin, la conservation des races locales menacées.

L'association « les roulottes de Casimir » va passer dans notre village le 20 mai.

La famille Etienne vous propose de vous rencontrer ce jour pour vous expliquer son projet à travers des animations et ateliers thématiques.

Pour en savoir plus:
<http://etienne.lafaute.free.fr>

Avez-vous remarqué un drôle de Vélo sur la place de la Mairie?

Vous vous demandez à qui il appartient?!

Le Vélo du Comité des fêtes va se déplacer dans le village régulièrement.

A vous de découvrir son emplacement pour y déposer vos idées et suggestions et découvrir le programme des prochaines festivités.

N'hésitez pas à formuler vos idées pour donner un nom à notre curieux personnage

Le comité des fêtes et d'animation de Vouillé les Marais se réunit le 1er mardi de chaque mois à 20h30 à la salle des fêtes pour débattre des événements à venir.

Vous êtes les bienvenus pour ce moment de convivialité (prévoyez 1 h à 1 h 1/2)

Prochaine date à retenir : **mardi 6 mai à 20h30**

Le bureau du Comité